



L'ÉDITO du MAIRE

Chères Jolimessines, chers Jolimessins,

Une année 2024 encore bien agitée dans le monde et sur notre territoire avec tous les conflits mondiaux et notre crise politique...Heureusement, nous avons eu un beau rayon de soleil avec les jeux olympiques et paralympiques.

A Jolimetz, le bilan général de l'année 2024 montre bien à la lecture des pages suivantes que nous avons été en compétition toute l'année ... et la ligne d'arrivée n'est pas encore franchie pour quelques chantiers qui transforment le centre du village. En voici la liste :

- 1) Fin des travaux « transition énergétique » au printemps.
- 2) Plantation de haies (120m) et d'un verger conservatoire de variétés de cerisiers 20+17 en partenariat avec la Voix du Nord, le Parc Naturel régional de l'Avesnois et le Centre Régional de Ressources Génétiques de Villeneuve d'Ascq (Mr Guillaume Bruneaux) ; un chantier participatif avec les enfants de l'école, les associations, les agents communaux et les élus - le 6 mars.
- 3) Aménagement intérieur de la maison du sabotier - été 2025.
- 4) Vente de la maison située au 9 rue Coulon.
- 5) Projet de béguinage - démarrage fin 2025.
- 6) Projet de lotissement Protéram - démarrage fin 2025.
- 7) Développement des liaisons douces. La boucle pédestre de la ferme de l'Hôpital sera opérationnelle ce printemps. La convention a été légèrement modifiée par le propriétaire, elle est signée par les communes de Potelle et Jolimetz.

Vous pouvez le constater, nous en avons encore sous la pédale.

Si le programme peut paraître ambitieux, il est toujours étudié et élaboré sans augmentation des impôts. Nos dossiers les plus importants sont subventionnés à 80% (Etat, Région, Département, Communauté de communes du pays de Mormal, Fondation du patrimoine ...merci à eux. Sans ces subventions nous n'aurions pu entreprendre tous ces travaux. Nous avançons pour le bien et le mieux vivre ensemble dans notre beau village.

Je terminerai mon édito par des remerciements soutenus :

A Sandrine, la directrice de l'école et toute l'équipe éducative pour le travail merveilleux réalisé pour nos enfants. Une école qui portera bientôt un nom, nous en avons débattu lors de notre dernier conseil municipal. Ce sera « l'école des cerisiers » en référence au passé fruitier de la commune et au verger conservatoire de cerisiers qui va être planté cette année.

Remerciements aussi aux acteurs économiques et aux 14 associations qui montrent chaque jour le dynamisme de la commune dans les domaines les plus variés : sports, loisirs, détente, culture, musique, environnement. Avec une mention spéciale à notre Harmonie qui fêtait ses 130 ans et qui a obtenue 4 prix en 1^{ère} division au concours national en juin à Somain.

Un grand merci naturellement à tous les employés municipaux : Mathieu, Bruno, Laura, Marie-Florence, Malika, Fanny, Bérénice et Barbara. Chaque jour leur travail est réalisé avec dévouement et compétences pour le bien vivre ensemble à Jolimetz.

Bienvenue aux nouveaux arrivants. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Bonne année à tous.....Bonne lecture.

FINANCES

Retour sur l'année écoulée

Compte administratif – CA 2023.

Le compte administratif 2023 a été voté à l'unanimité lors de la réunion de conseil du 18 mars 2024. Les dépenses de fonctionnement restent conformes à leur niveau habituel, à l'exception des coûts énergétiques qui ont connu une hausse spectaculaire, augmentant de 120 % par rapport à 2022, année qui affichait déjà une progression de 51 % par rapport à 2021. Les dépenses d'investissement portent principalement sur les premières factures des projets « Transition énergétique » et « Maison du sabotier ». Les premières subventions pour ces deux projets ont été versées à hauteur de 363 064 €, soit 25 % du montant attendu. Cela contribue à expliquer un résultat global du compte de gestion largement positif qui s'élève à +344 320,35 €.

Résultat global du compte de gestion 2023 :
+ 344 320.73 €

CA 2023

Les dépenses de fonctionnement :
465 501.65 €

Les recettes de fonctionnement :
549 497.38 €

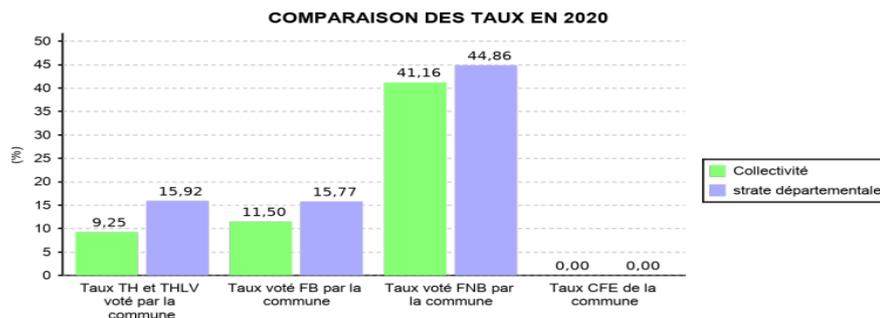
Les dépenses d'investissement :
606 861.3 €

Les recettes d'investissement :
713 202.3€

Impôts locaux 2024.

Le conseil Municipal a reconduit les trois taxes à l'identique pour 2024.

Ci-dessous le comparatif des taux d'imposition ajustés et votés en 2020 par le conseil municipal (en vert) au regard de la strate départementale (en bleu).



Taxe d'habitation
9,25 %

Taxe foncière sur bâti
11.5 %

Taxe foncière sur non-bâti
41,16 %

Budget primitif - BP 2024.

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « finances » pour établir le « budget primitif 2024 ». L'exercice s'est avéré une nouvelle fois compliqué. Le solde estimé pour les travaux des chantiers en cours, « transition énergétique » et « maison du sabotier », s'élève à 1 753 953 €. L'acquisition de la propriété de 4 000 m² située au 9 rue Coulon, composée d'une pâture, d'une grange et d'une maison, a été actée par le conseil municipal le 28 novembre 2023. Ces trois projets, associés à quelques travaux d'entretien, expliquent l'importance des dépenses d'investissement prévues pour 2024. Par ailleurs, une partie des subventions attendues pour ces différents projets ne sera versée qu'à la réception des chantiers, prévue fin 2024, voire en 2025. La récupération de la TVA, estimée à 369 981 €, interviendra majoritairement en 2026. Comme évoqué dans cette rubrique l'année dernière, le recours à l'emprunt s'avère nécessaire pour renforcer une trésorerie qui demeure clairement « tendue ». Ce principe a été entériné lors du conseil municipal du 18 mars.

Dépenses et recettes BP 2024

Dépenses et recettes de fonctionnement :
633 982,94 €

Dépenses Investissement :
2 076 224,13 €

Recettes d'investissement :
2 293 633 €

Le budget a été adopté à l'unanimité le 2 avril. Il prévoit la souscription de deux emprunts : l'un de 200 000 € sur 15 ans, et l'autre, relais sur deux ans, de 400 000 €. Ce budget pourrait nécessiter une décision modificative en cours d'année, selon l'avancement des travaux et au regard des nombreuses incertitudes persistantes.

Décision modificative de novembre 2024.

Le 19 novembre 2024, une décision modificative du budget primitif est adoptée, incluant la souscription d'un nouveau prêt relais de 350 000 €, afin de pallier le retard dans la perception de certaines recettes et subventions, malgré de nombreuses relances.

TRAVAUX & CADRE DE VIE

La fin des gros chantiers

Depuis plusieurs mois maintenant Jolimetz vit au rythme des travaux. Après la fin de l'aménagement des rues Marc Poirrette et du Pavé, ce sont deux chantiers conséquents qui arrivent à leur terme, à savoir le réseau de chaleur des bâtiments communaux et la réhabilitation de la Maison du Sabotier.

Cela fait donc plusieurs mois que l'école et l'harmonie sont impactés par ces travaux. Certes, cela a pris du temps mais tout rentrera dans l'ordre au printemps pour la plus grande satisfaction des enfants, des enseignants et des musiciens.

Dans le cadre de l'opération « 100 000 arbres » initiée par la Voix du Nord, ce sont vingt variétés de cerisiers et plusieurs centaines de mètres de haie bocagère qui seront plantés le jeudi 6 mars prochain.



Image générée avec de l'IA

A l'initiative du conservatoire génétique régional et du Parc Naturel de l'Avesnois cette opération sera réalisée avec les enfants de l'école, les enseignants et les bénévoles disponibles.

Nous voyons donc l'aboutissement de nos projets, et nous consacrerons cette année à finir ce qui a été commencé avec toujours le même souci du bien commun et de l'intérêt général.

Un grand merci à nos agents communaux

Les agents effectuent régulièrement tous ces petits travaux qui permettent d'embellir notre village. Toutes les semaines, ce même personnel communal s'évertue à maintenir la propreté du village mise à mal par de trop nombreuses incivilités (canettes, emballage de fast Food et gravats divers). L'entretien des espaces verts est toujours une gageure mais nos agents ont toujours su maintenir le cap et sont pleinement engagés à vos côtés. Autant d'énergie et de temps qui pourraient être investis ailleurs. Qu'ils en soient remerciés.



N'oublions pas de citer le travail de Laura, Malika, Marie Florence, Fanny et Bérénice qui s'affairent au quotidien pour la propreté des bâtiments, le périscolaire (cantine, garderie ...) et qui viennent si nécessaire en renfort sur les travaux en espaces verts. Nous remercions Barbara, notre secrétaire administrative, pour son engagement et son dévouement toujours aussi remarquables. Elle vous réservera le meilleur accueil en mairie pour toutes vos démarches

PROJETS & CADRE DE VIE

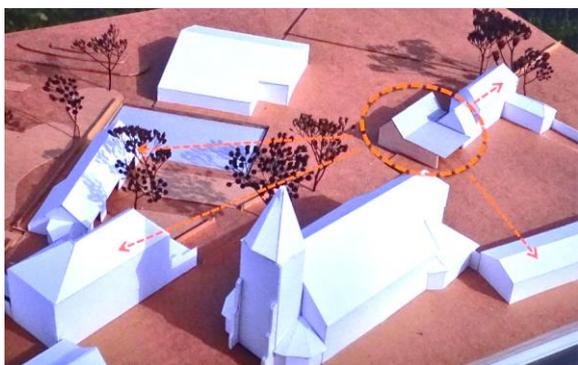
Rénovation thermique et extension des bâtiments communaux.

Une rénovation pour le futur : Les bâtiments

Commune et l'école deviennent un modèle d'éco-responsabilité

Notre commune s'est engagée dans la transition écologique. Un projet ambitieux de rénovation transforme des bâtiments centenaires en bâtiments exemplaires. Alliant respect du patrimoine et performance énergétique, cette initiative vise à atteindre le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation), grâce à des solutions techniques innovantes et des matériaux écologiques. Ce projet arrive aujourd'hui à son terme.

Focus sur un chantier qui réinvente les projets de rénovation des anciens bâtiments.



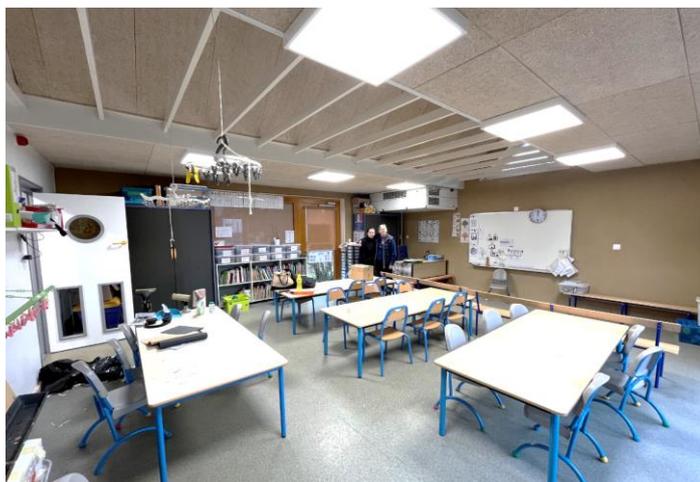
Des matériaux naturels pour un confort thermique optimal

Le projet repose sur l'utilisation de matériaux biosourcés, conçus pour offrir une isolation performante tout en respectant l'environnement. Parmi ces matériaux, les briques de chanvre jouent un rôle clé dans l'isolation des murs existants. Issues de circuits courts, elles offrent une excellente inertie thermique et hygrométrique, tout en étant particulièrement légères et durables. En complément, la terre crue est utilisée comme enduit intérieur. Ce matériau ancestral, entièrement naturel, permet de réguler l'humidité, d'améliorer la qualité de l'air intérieur et d'offrir une esthétique chaleureuse et authentique.



Les travaux de l'école maternelle ont été réalisés durant les vacances d'été





Les toilettes des plus petits



5 salles de classe ont été rénovées



Création d'une salle de motricité



Les toilettes des plus grands et le local VMC



La directrice et l'équipe enseignante disposent d'un nouveau bureau



Une extension de 80 m² en ossature bois et murs de paille

Suite à la destruction en 2016 du bâtiment préfabriqué qui accueillait l'harmonie municipale, une extension de 80 m² a été construite tout en s'inscrivant dans une démarche écologique exemplaire. Ce nouvel espace repose sur une ossature bois associée à des murs isolés en bottes de paille, une solution conjuguant innovation, économie et durabilité. La paille, un matériau traditionnel souvent négligé, est ici mise en valeur pour ses propriétés isolantes remarquables. En plus de sa performance thermique exceptionnelle, elle possède une capacité naturelle à réguler l'humidité et à améliorer le confort intérieur.



Sa disponibilité locale en fait une ressource économique et respectueuse de l'environnement, tout en limitant les coûts liés à son transport. Par ailleurs, la paille agit comme un puits de carbone en stockant une quantité significative de CO₂ durant sa croissance, ce qui contribue à réduire l'empreinte écologique de la construction.

La construction en ossature bois préfabriquée se distingue par la grande précision de ses assemblages. Cette technique réduit considérablement le temps de chantier, permettant une mise en service rapide des espaces. Ainsi, l'école a pu utiliser cette extension pendant les travaux de rénovation des salles de classes. Le parement en bois qui recouvre l'extension, choisi pour sa durabilité et sa qualité esthétique, s'intègre harmonieusement dans l'environnement, renforçant le caractère chaleureux et accueillant du bâtiment.



Outre ses performances techniques, cette extension a été pensée pour offrir des espaces lumineux et agréables à vivre. Une grande ouverture laisse entrer la lumière naturelle, réduisant ainsi le besoin en éclairage artificiel et améliorant le bien-être des usagers. La casquette solaire optimise le confort thermique et l'efficacité énergétique du bâtiment. Elle protège des surchauffes estivales en bloquant les rayons du soleil, tout en laissant entrer la lumière naturelle. Les espaces polyvalents sont conçus pour s'adapter aux usages variés des futurs occupants, qu'il s'agisse d'activités musicales, d'ateliers ou autres réunions.

Avec cette construction écologique et innovante, la commune illustre l'avenir des bâtiments publics, où la fonctionnalité rencontre le respect de l'environnement et des ressources locales. Ce projet met en lumière des solutions durables tout en répondant aux attentes des générations actuelles et futures.

Une chaufferie à bois déchiqueté : efficacité et durabilité

Pour chauffer l'ensemble des bâtiments communaux, à l'exception de la salle Arthur André, une chaufferie moderne fonctionnant au bois déchiqueté a été installée. Ce système intègre deux chaudières de 55 kW chacune : une principale et une secondaire, garantissant une flexibilité opérationnelle et une continuité de service en toutes circonstances. L'alimentation en bois déchiqueté est automatisée grâce à un système de vis sans fin reliée à une trémie de stockage, assurant un approvisionnement régulier et efficace du combustible.

Ce réseau de chaleur s'accompagne d'un système de gestion automatisée de la régulation de la température. Cette technologie ajuste précisément le chauffage en fonction des besoins spécifiques de chaque bâtiment, optimisant la consommation énergétique tout en assurant un confort optimal pour les usagers.

Ce projet répond à une double nécessité : d'une part, il exploite une ressource locale et renouvelable, les résidus forestiers ou de taille de haies, pour garantir une solution durable et respectueuse de l'environnement. D'autre part, il offre une réponse concrète à l'explosion des coûts de l'énergie et du gaz, permettant à la commune de réduire significativement ses dépenses énergétiques et sa dépendance aux énergies fossiles.

En termes d'impact environnemental, cette chaufferie contribue à une réduction majeure des émissions de CO₂, tout en promouvant une économie circulaire qui valorise les ressources naturelles locales et soutient les acteurs de la filière bois. Grâce à sa conception innovante et à sa gestion automatisée, ce réseau de chaleur incarne une solution exemplaire, alliant performance énergétique, durabilité et résilience face aux défis énergétiques contemporains.



Le bâtiment en construction



La trémie de stockage



Le bâtiment et la vis sans fin pour le chargement du combustible



Damien Lepan – le chauffagiste devant la chaudière



Les pales pour l'alimentation des chaudières

Des circuits courts pour une construction à faible impact carbone

L'aspect central de ce projet repose donc sur des circuits courts et durables d'approvisionnement pour les matériaux de construction tout comme pour le combustible, réduisant ainsi de manière drastique les émissions de CO₂ et la consommation énergétique. Cette stratégie favorise l'utilisation de ressources naturelles renouvelables et peu transformées, participant à une économie circulaire tout en limitant l'empreinte environnementale globale.

Des solutions techniques pour atteindre le niveau BBC

Rénover des bâtiments anciens pour atteindre un niveau BBC relève du défi technique. Ce chantier a permis :

- L'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments anciens : isolation performante des murs, des plafonds, des toits et des sols grâce à des matériaux biosourcés.
- La construction de nouveaux bâtiments obéissant au même cahier des charges (chaufferie, extensions ...)
- La mise en place de menuiseries à hautes performances énergétiques, respectant l'architecture d'origine.
- La mise en place d'un système de ventilation double flux, pour garantir une qualité de l'air optimale tout en minimisant les pertes thermiques.
- La création de nouveaux réseaux (chaleur, électrique, eau, assainissement).
- La modernisation des installations électriques et les systèmes de sécurité.
- Une automatisation des systèmes de gestion de l'énergie (chauffage, éclairage, VMC ...)

Un modèle pour les rénovations de demain en milieu rural.

Ce projet de rénovation n'est pas qu'un simple chantier ; il peut induire une véritable démarche éducative et environnementale. Avec ces bâtiments et cette école rénovés, c'est un modèle de société qui se dessine : celle qui allie tradition et modernité, savoir-faire local et innovation. Une initiative inspirante qui montre qu'il est possible de transformer nos bâtiments historiques en espaces respectueux de la planète, tout en répondant aux exigences des générations futures.



Un projet durable, économiquement viable pour la commune, au service du territoire.

Ce projet incarne *in fine* les trois piliers du développement durable : il est viable sur le plan environnemental, vivable pour les usagers et économiquement pertinent pour la commune. Bien que son coût initial puisse sembler élevé, il bénéficie d'un financement à hauteur de 80 %, ce qui en fait une solution accessible et réaliste pour notre commune. Ce soutien financier provient d'une politique décentralisée et proactive menée par l'État et les collectivités locales – région, département et communauté de communes – visant à répondre efficacement aux besoins spécifiques des territoires.

En s'inscrivant dans cette dynamique, la commune démontre que des projets ambitieux peuvent être réalisés à une échelle locale grâce à une mutualisation des efforts et des ressources. Ce modèle allie ainsi une vision à long terme en faveur de la transition écologique à une réponse concrète aux attentes des habitants, prouvant que durabilité et accessibilité peuvent aller de pair.

Le Maire et les membres du conseil municipal adressent leurs sincères remerciements à tous les usagers de ces bâtiments qu'il s'agisse des élèves, des parents, des associations, pour leur patience et leur compréhension tout au long des travaux, qui ont duré près de deux années.

ANIMATIONS & VIE MUNICIPALE

Le 19 avril : la chasse aux œufs

En partenariat avec l'AEJ, la municipalité a proposé un après-midi placé sous le signe de la créativité, du jeu et du divertissement pour les enfants de la commune. Ces moments joyeux ont été suivis de la très attendue chasse aux œufs, un rendez-vous incontournable pour les familles. Les enfants, ravis de leur quête gourmande, sont repartis les bras chargés de délicieux chocolats offerts par la municipalité. Ce moment festif s'est prolongé dans une ambiance chaleureuse avec le traditionnel verre de l'amitié offert par l'AEJ, permettant aux parents et habitants de partager un instant convivial autour d'échanges amicaux. Une belle réussite qui témoigne de l'importance de ces événements intergénérationnels, renforçant les liens entre les familles et contribuant à la vitalité de la commune.



Les cérémonies du 8 mai

Le 8 mai, fidèles à la tradition, les cérémonies commémoratives se sont déroulées devant les monuments de Potelle et Jolimetz. Ces moments solennels ont permis à la communauté de se réunir dans un élan de respect et de gratitude pour rendre hommage à la mémoire des hommes et des femmes dont les noms sont gravés dans la pierre, rappelant les sacrifices consentis pour la liberté.

L'événement a également été marqué par une reconnaissance particulière : la remise de la médaille de porte-drapeau à Sébastien Delcroix. Cette distinction symbolique honore son engagement à porter fièrement le drapeau lors des cérémonies officielles, en perpétuant la mémoire des anciens combattants. Véritable gardien de la tradition, le porte-drapeau incarne le lien vivant entre les générations, rappelant à tous l'importance du devoir de mémoire et du respect envers ceux qui ont servi la nation avec courage.



Cette journée fut une nouvelle preuve de la cohésion et de l'attachement de la communauté aux valeurs de mémoire, de respect et de reconnaissance.

Le repas des Aînés

Comme chaque année, la tradition a été respectée : après la cérémonie de commémoration au monument, place au repas des Aînés, un rendez-vous très attendu par nos seniors. Cette chaleureuse rencontre s'est tenue dans la salle Testelin, magnifiquement aménagée pour l'occasion. Le restaurant « Le Mormal » avait concocté un menu savoureux qui a ravi les papilles des convives.

Dans une ambiance joyeuse et pleine de convivialité, les discussions allaient bon train, marquant ce moment de partage intergénérationnel. Fidèle à la tradition, la municipalité et le CCAS ont tenu à mettre à l'honneur les deux doyens de l'assemblée, Madame Renée Ducarne et Monsieur Ferdinand Marchand. En témoignage de reconnaissance et d'affection, chacun a reçu un généreux panier garni offert par le CCAS, sous les applaudissements chaleureux des participants.



16, 17, 18 et 19 juin : la ducasse

Les festivités pour la ducasse ont débuté en beauté le vendredi soir avec une représentation théâtrale pleine d'humour et de talent : Manu et Odile, une création du collectif des Baltringues, qui a su captiver le public par son énergie communicative. Le samedi, place au sport avec la tant attendue course cycliste qui a rassemblé coureurs et passionnés venus encourager les participants sur le parcours. Le dimanche, les rues se sont animées dès les premières heures de la matinée pour la traditionnelle brocante, attirant quelques chineurs et exposants venus partager un moment festif. En clôture de cette belle journée, l'Orchestre Harmonique a offert un concert remarquable, apportant une touche musicale à cette fête populaire. Le lundi, les festivités se sont poursuivies avec un concours de pétanque qui a réuni les amateurs de boules dans une ambiance décontractée et conviviale. Les enfants de l'école n'ont pas été oubliés : ils ont pu profiter des tours de manège offerts, un moment de joie et de rire qui a illuminé leur journée.



11 novembre : les enfants aux monuments de Potelle et Jolimetz

C'est toujours un moment particulier lorsque les enfants de l'école, accompagnés de leurs parents, assistent aux commémorations du 11 novembre. Les anciens combattants, les élus ainsi que les aînés attachent une grande importance à leur présence. En prévision de cette cérémonie, les enfants ont eu l'occasion, avec leurs enseignants, d'évoquer certains événements historiques de la Première Guerre mondiale et d'apprendre notre hymne national, la Marseillaise. Cette participation permet aux anciens combattants, aux enseignants et aux élus de transmettre une mémoire essentielle aux jeunes générations, et de renforcer leur attachement aux valeurs de la République.



9 et 10 novembre : la foire aux vins

Cette année encore, nous avons fait le plein de nos caves et de visiteurs durant les deux jours de la foire, pas moins de 900 entrées. Avec le dynamisme des membres de l'association AMES et le partenariat « solide » avec la commune, la 9^{ème} édition a remporté une nouvelle fois un franc succès. Les vignerons, une vingtaine, et les producteurs locaux expriment chaque année leur plaisir de venir ou de revenir à Jolimetz. La petite restauration sur place, les huitres, les escargots, les flamiches... permettent d'agrémenter la dégustation des blancs, rosés, rouges ou pétillants venus de toutes les régions viticoles de France. L'association AMES redistribue une partie de ses bénéfices au téléthon. Un grand merci à eux.



Rendez-vous pour la 10^{ème} édition les 08 et 09 novembre 2025

En décembre : le Téléthon et les colis des aînés

Cette année, le Téléthon n'a pu se dérouler comme prévu. Une vente de grilles au marché de Noël et les dons des associations JOL'FEST et AMES ont néanmoins permis de récolter 830 €. Le 21 décembre, les colis de fin d'année, enrichis de produits locaux, ont été distribués aux aînés avec toujours autant de plaisir.

CULTURE

Jolimetz « culture » au fil des mois ...

Avec l'aide du service culture du Pays de Mormal et en partenariat avec les associations du village, au fil des semaines, la commune a pu proposer plusieurs temps forts « culture ».

Le Jeudi 18 avril, les enfants de la classe de Madame Jeronnez ont pu monter dans le bus pour aller découvrir le musée des évolutions à Bousies. Une belle manière de donner à voir à nos plus jeunes la vie de nos grands-parents. Bien sûr la présentation d'une classe « comme à l'époque » a fortement intrigué les enfants !



En mai, le « duo bul » a joué pour les enfants de l'école. Dans un premier temps Jean Daniel Talma et Samuel Tausat, artistes musiciens, sont intervenus dans les classes puis ont donné trois concerts « jeune public » au cours d'une sortie. Ces deux musiciens particulièrement talentueux s'étaient installés dans la petite grange au bout de l'allée de l'ancien château du Jolimetz. Les enfants ont pu prendre place pour découvrir les musiques produites par les flûtes de Jean Daniel et le « steel-drum » de Samuel. Plus de 120 enfants et accompagnateurs ont pu vivre un moment magique avec ces deux musiciens qui ont partagé leur univers musical.



Le 14 juin En « ouverture » de notre ducasse nous avons pu profiter du spectacle à la fois drôle et touchant proposé par la compagnie « les baltringues ». Le spectacle « Manu et Odile » a été fortement applaudi par le public présent avec de bons morceaux de « guitare et de chanson française ». Un régal de bonne humeur et de folie avec les deux acteurs qui jouaient un couple de vieux retraités du Nord !



Le 8 octobre : les enfants de la classe de Monsieur Lequeux ont pu s'installer dans le bus pour se rendre au forum antique de Bavay. Ils ont ainsi pu découvrir l'un des trois plus grands forums du monde occidental, après Rome et Carthage : Bavay ! A noter le musée est ouvert gratuitement tous les premiers dimanches du mois ! Nous vous conseillons pour 2025, la visite de la nouvelle exposition sur l'alimentation au temps des romains. Vous pourrez découvrir une pièce rare : un chaudron (datée d'environ 300 ans après JC). Il a été découvert au Quesnoy lors de fouilles préventives sur le site de la ZAE des « Près du Roy ». Digne du fameux chaudron contenant la potion magique si utile pour Asterix, il est présenté mais en vrai pour la première fois en public !



Le jeudi 21 novembre : Thibaut Alavoine est venu présenter les incroyables instruments de musique qu'il a créés durant toute sa carrière d'artiste. Aujourd'hui, il est venu vivre en Pays de Mormal et c'est en voisin qu'il est venu à la rencontre de tous les enfants de l'école. Il a donné trois représentations « les objets qui content et qui racontent » pour que tous les élèves puissent profiter de ce moment d'exception. Une belle rencontre avec ce créateur d'instruments !



En direct de la maison du sabotier

Ça, y est ! Nous avons réceptionné fin décembre la première tranche de travaux.

En février, nous avons le sourire les couvreurs sont venus poser la paille sur le toit. A la fin du mois, le toit de chaume tant espéré était enfin réalisé. Avec cette réalisation, le projet initial a vraiment pris forme : redonner à cette ancienne longère son apparence du XVIIIème siècle (pour mémoire Hippolyte Verchain « maître sabotier » vivait dans cette maison avant la révolution). Cette longère est devenue un témoin unique de notre habitat rural, en Sambre-Avesnois, au XVIIIème siècle ! Elle est clairement représentative de notre auréole bocagère, peu éloignée de la forêt de Mormal



Fondation du patrimoine - Merci, un grand merci !

Nous avons déposé un dossier pour bénéficier du soutien de la fondation du patrimoine par le biais du versement possible des « contributeurs ». Nous avons fixé et espéré un objectif de collecte autour des 20 000,00 euros. L'objectif a été dépassé avec un montant total de 26 402,00 euros (76 donateurs !). Financièrement, grâce à l'aide de la Région des Hauts de France, du Département du Nord, de la communauté de communes du Pays de Mormal et de la fondation du patrimoine, nous avons pu réaliser ce projet patrimonial incroyable pour une petite commune de près de 850 habitants. Les entreprises ont joué le jeu et il n'y a pas eu de dépassement du budget prévisionnel. Cette première tranche a pu ainsi être financée à 80% (hors budget communal).



Merci aux journalistes qui ont assuré des reportages et en particulier à Monsieur René Harbonnier qui a réalisé quatre vidéos « en ligne » pour la Voix du Nord.

Dans l'un de ses reportages, il questionne Hervé Deguine (journaliste, écrivain ...)

Pourquoi avoir choisi la maison du sabotier ?

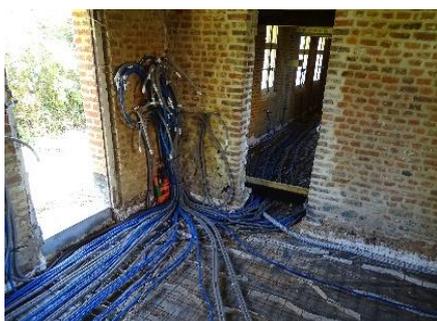
Parce que c'est un superbe projet pour plusieurs raisons... La première on conserve beaucoup les châteaux, les églises, les remparts et assez peu le patrimoine populaire et je trouve que c'est important de conserver les fermes ou les maisons comme celle-ci qui nous parlent de la vie des gens ! La deuxième raison on sait que c'est un projet porté par toute une communauté.

Vous l'avez visité, qu'en pensez-vous ?

Extraordinaire, on a qu'une envie : habiter cette maison ! Elle a un toit de chaume absolument magnifique. C'est rarissime, il n'y en a pas dans la région !



En septembre : en présence de Monsieur Jean Bernard Stopin, architecte du patrimoine, nous avons eu le grand plaisir de recevoir Monsieur François Decoster, Vice-Président de la Région des Hauts de France. Grâce à son action, la nécessité de restaurer notre patrimoine est un enjeu réel pour la Région des Hauts de France. En validant notre demande d'aide, la Région s'est engagée à financer à hauteur de 33 % notre projet au titre de la politique patrimoniale régionale. Un engagement qui nous a permis de réhabiliter notre longère représentative de notre habitat ancien et qui pour l'instant est un témoin unique de la vie au XVIIIème siècle aux abords de la forêt de Mormal.



En décembre : le sol retrouvait son carrelage en tommettes selon les dispositions d'origine. 100 mètres carrés ont été posés. Les cinq pièces permettront à terme d'accueillir la bibliothèque, deux salles de réunion et un atelier de sabotier. Nous débutons à la suite de cette première tranche, la seconde tranche destinée à l'aménagement intérieur : murs en terre, électricité, plomberie, et toilettes.